

Projet pédagogique de l'Accueil extrascolaire (AES) de Châtel-St-Denis



https://stockcake.com/fr/i/mains-d-enfants-ensemble_381408_641123

Introduction

Notre vision de l'accueil extrascolaire

L'Accueil extrascolaire (AES) constitue un lieu de vie, de rencontres et d'expériences qui accompagne l'enfant dans son développement en complémentarité avec sa famille et l'école.

Notre projet pédagogique repose sur la conviction que chaque enfant possède des ressources, des compétences et un potentiel qui lui sont propres. Nous considérons l'enfant comme un acteur ou une actrice de son développement, capable de faire des choix, d'exprimer ses besoins, de développer son autonomie et de participer à la vie collective.

L'AES offre un environnement sécurisant, stimulant et bienveillant dans lequel chaque enfant peut grandir à son rythme, découvrir ses capacités, développer sa confiance en lui ou elle et construire des relations respectueuses avec les autres.

Notre accompagnement s'appuie notamment sur les apports des neurosciences, de la théorie de l'attachement et de la discipline positive. Ces approches nous invitent à considérer l'enfant dans sa globalité, à reconnaître ses besoins affectifs et émotionnels et à favoriser le développement de ses compétences sociales et personnelles.

Au quotidien, l'équipe éducative veille à offrir un cadre clair et rassurant, fondé sur le respect mutuel, la coopération, l'encouragement et la responsabilisation. Nous accordons une importance particulière à la qualité de la relation avec l'enfant, à son sentiment d'appartenance au groupe ainsi qu'à la prise en compte de son individualité.

L'AES se veut également un lieu d'apprentissage du vivre-ensemble. Les expériences vécues au sein du groupe permettent aux enfants de développer progressivement leurs compétences relationnelles, leur empathie, leur capacité à communiquer, à résoudre les conflits et à prendre leur place dans une collectivité.

Enfin, nous considérons la collaboration avec les familles et les différents partenaires comme un élément essentiel à l'accompagnement harmonieux de chaque enfant. C'est dans cette dynamique de coéducation que s'inscrit l'ensemble de notre action éducative.

Ce projet pédagogique traduit les valeurs, les intentions et les pratiques qui guident le travail quotidien de l'équipe éducative. Il constitue un cadre de référence commun au service du bien-être, de l'épanouissement et du développement de chaque enfant accueilli-e au sein de l'AES.

Présentation de la structure

L'Accueil extrascolaire (AES) est situé dans le bâtiment de la Châteloise, entièrement rénové en 2023, à Châtel-Saint-Denis. Implanté au bord de la Veveyse, en contrebas de l'Institut Saint-François de Sales, il bénéficie d'un environnement propice au bien-être et aux découvertes des enfants.

Un second site, situé au sein de l'école du Lussy, accueille les enfants exclusivement durant la pause de midi.

L'AES a été conçu comme un lieu complémentaire à l'école, permettant à l'enfant de vivre pleinement son enfance en dehors des temps scolaires. L'objectif est de proposer un environnement sécurisant, stimulant et adapté à ses besoins de développement, de socialisation et de détente.

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 18 h 00 et accueille les enfants scolarisés de la 1H à la 8H.

Le bâtiment principal comprend :

- six salles d'activités ;
- une salle de mouvement ;
- une salle de musique (Artist Factory) ;
- un réfectoire destiné aux enfants de 1H à 2H ;
- un réfectoire destiné aux enfants de 3H à 8H.

Les espaces extérieurs sont aménagés afin de favoriser les jeux libres et les activités motrices. Ils comprennent :

- un terrain de sport ;
- des balançoires ;
- un parcours d'équilibre ;
- un bac à sable ;
- un espace goudronné destiné aux jeux à roues ;
- un jardin potager.

Notre mission

L'AES poursuit les objectifs suivants :

- accueillir les enfants dans un environnement adapté à leur âge et à leurs besoins ;
- favoriser l'autonomie, l'empathie, le vivre-ensemble et les compétences sociales ;
- offrir des opportunités de découvertes, d'expérimentation et d'épanouissement personnel ;
- contribuer au développement harmonieux de chaque enfant ;

- proposer un cadre sécurisant permettant aux familles de concilier sereinement leurs responsabilités professionnelles et familiales ;
- collaborer avec les familles et les différents partenaires du réseau dans l'intérêt de l'enfant ;
- garantir un travail d'équipe cohérent, fondé sur une communication professionnelle et respectueuse.

L'équipe éducative

L'équipe éducative veille au respect de l'identité, de la dignité et du rythme de chaque enfant.

La sécurité affective se construit à travers une relation empreinte de bienveillance, d'écoute et de respect, tant envers l'enfant qu'envers sa famille. Chaque membre de l'équipe s'engage à adopter une posture professionnelle favorisant un climat de confiance.

L'équipe est composée de :

- une directrice, éducatrice de l'enfance
- une adjointe pédagogique , éducatrice de l'enfance
- une coordinatrice
- une collaboratrice administrative
- six assistant-es socio-éducatif-ves certifié-es
- quatre intervenant-es en AES qualifié-es
- une intervenante en formation d'assistante socio-éducative
- un-e apprenti-e assistant-e socio-éducatif-ve
- douze intervenant-es en AES non-qualifié-es
- trois auxiliaires de vie
- deux employé-es d'exploitation
- un pool de remplaçant-es
- un partenariat avec Nanou Solutions

La formation continue

L'AES encourage le développement des compétences professionnelles de l'ensemble de son personnel.

Deux journées de formation interne obligatoires sont organisées chaque année afin de soutenir la réflexion pédagogique et l'évolution des pratiques éducatives.

À la rentrée 2026, les formations suivies par l'équipe sont notamment :

- Introduction aux neurosciences
- Discipline positive (20 heures)
- Atelier « Intimité, émotions et sexualité » animé par une intervenante externe
- Harcèlement-intimidation en milieu scolaire et parascolaire
- Mise à jour des premiers secours
- Résolution non violente des conflits (avril 2026)

Nos valeurs éducatives

« L'encouragement est à l'enfant ce que l'eau est à la plante. »

Alfred Adler

L'action éducative de l'AES s'appuie sur les connaissances actuelles en matière de développement de l'enfant, notamment les apports des neurosciences et de la théorie de l'attachement de John Bowlby.

Notre accompagnement repose sur les valeurs suivantes :

- le respect mutuel
- l'autonomie
- la coopération
- la responsabilité
- l'autodiscipline
- l'estime de soi
- la reconnaissance et l'expression des émotions
- le développement du sentiment de compétence

L'équipe éducative encourage chaque enfant à explorer, expérimenter, essayer, réussir et apprendre de ses erreurs dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Cette approche conjugue proximité relationnelle et cadre éducatif clair. Les adultes veillent à accompagner les enfants avec empathie tout en garantissant le respect des règles de vie collective.

Par l'observation quotidienne, l'équipe adapte ses interventions aux besoins de chaque enfant et propose des outils favorisant son développement.

Les activités collectives permettent également de soutenir les apprentissages sociaux, le sentiment d'appartenance au groupe et la construction du vivre-ensemble.

L'aménagement des espaces

« Un enfant sûr devient un adulte sûr. »

L'aménagement de l'AES a été pensé afin de répondre aux besoins fondamentaux des enfants en matière de sécurité, d'autonomie, de socialisation et d'exploration.

Les espaces permettent à chaque enfant de vivre des moments privilégiés avec les adultes de référence, de développer son autonomie, de créer des liens avec ses pairs et de disposer de lieux favorisant le calme et le ressourcement.

Ainsi, l'aménagement concilie :

- la sécurité physique, tout en préservant les possibilités de découverte et d'expérimentation
- la sécurité affective, à travers des repères stables et une organisation rassurante
- la sécurité environnementale, grâce à des espaces chaleureux, accueillants et adaptés aux besoins des enfants

Comme le souligne le document *Pas de jeu libre sans espaces de jeu bien préparés* :

« Un aménagement réussi est un aménagement qui prend vie pour et avec les enfants, qui se transforme et retrouve ensuite son organisation initiale. »

Le bien-être des professionnel·les est également pris en compte grâce à un mobilier ergonomique et modulable, favorisant une posture de travail confortable et de qualité.

Principes d'aménagement

Les espaces sont conçus afin de favoriser la cohabitation harmonieuse de tous les enfants tout en respectant leurs besoins individuels.

Les salles sont aménagées à hauteur d'enfant et proposent différents espaces d'exploration :

- jeux symboliques
- activités créatives
- espaces de lecture
- jeux de construction
- activités motrices
- espaces de détente

Les nombreuses ouvertures vitrées permettent une surveillance discrète tout en maintenant une atmosphère ouverte et rassurante.

Chaque espace est pensé comme un support d'apprentissage favorisant le développement :

- sensoriel
- moteur
- cognitif

- émotionnel
- relationnel

Les salles étant modulables, elles peuvent être réorganisées afin de créer des sous-groupes ou d'offrir davantage de calme selon les besoins du moment.

L'apprentissage du respect du matériel, des jeux et des espaces communs fait pleinement partie de l'accompagnement éducatif proposé aux enfants.

L'accueil des enfants et des familles

L'accueil constitue un moment privilégié de transition entre la famille, l'école et l'AES.

L'équipe éducative veille à instaurer un climat de confiance permettant à chaque enfant et à sa famille de se sentir accueillis, reconnus et respectés.

L'arrivée à l'AES

Les enfants sont accueillis dans les espaces correspondant à leur âge et à leur groupe de référence.

Les parents ou les personnes autorisées peuvent accompagner leur enfant à l'intérieur du bâtiment et prendre le temps nécessaire pour le rituel de séparation.

Un espace dédié permet de vivre ce moment dans la sérénité, d'accueillir les émotions de l'enfant et de favoriser une séparation progressive.

Lorsque cela est nécessaire, les parents ou les personnes autorisées peuvent accompagner leur enfant jusqu'à sa salle d'activités.

Cette démarche vise à soutenir la construction d'une séparation sereine, favorisant progressivement l'autonomie de l'enfant et sa sécurité affective.

Les enfants rejoignant l'AES de manière autonome depuis l'école sont accueillis par l'équipe éducative dans les salles correspondant à leur degré scolaire.

Les devoirs

Après le goûter, un temps d'accompagnement aux devoirs est proposé aux enfants qui le souhaitent.

Cet accompagnement est encadré par des membres de l'équipe éducative et limité à une durée maximale de 45 minutes.

L'AES offre un cadre favorable au travail scolaire, tout en respectant sa mission première d'accueil, de loisirs et de socialisation.

Les trajets entre l'école et l'AES

Les déplacements entre l'école et l'AES sont organisés de manière progressive afin de favoriser l'acquisition de l'autonomie tout en garantissant la sécurité des enfants.

Enfants de 1H et 2H

Les trajets aller-retour sont systématiquement accompagnés par l'équipe éducative.

Enfants de 3H

Les enfants bénéficient d'un accompagnement jusqu'aux vacances d'automne.

Une évaluation individuelle est réalisée afin de déterminer leur niveau d'autonomie. Si nécessaire, une rencontre avec la famille est organisée afin d'envisager les modalités d'accompagnement les plus adaptées.

Enfants de 4H à 8H

Les enfants effectuent les trajets de manière autonome, conformément aux modalités définies avec les familles.

Organisation de la pause de midi sur les différents sites

Afin de répondre à l'évolution des besoins des familles et à l'augmentation de la fréquentation de l'AES, l'accueil des enfants durant la pause de midi est réparti sur plusieurs sites.

Site de la Châteloise

Le site principal accueille les enfants selon l'organisation décrite précédemment et dispose des infrastructures permettant la prise des repas ainsi que la mise en place d'activités adaptées aux différents groupes d'âge.

Site du Lussy

Le site du Lussy accueille les enfants durant la pause de midi selon une organisation spécifique tenant compte des infrastructures scolaires mises à disposition.

Les enfants bénéficient d'un encadrement éducatif favorisant à la fois le repas, les temps de détente et les activités adaptées à leur âge.

Site des Pléiades

Dès la rentrée scolaire d'août 2026, un troisième site d'accueil ouvrira au sein du complexe scolaire des Pléiades.

Ce nouvel espace permettra d'accueillir 36 enfants supplémentaires durant la pause de midi et répondra à l'évolution des besoins d'accueil de la commune.

Ce site sera principalement destiné aux enfants de 2H scolarisés aux Pléiades. Cette organisation permettra aux enfants concernés de rester sur leur lieu de scolarisation durant la pause méridienne, favorisant ainsi leur confort, leurs repères et la limitation des déplacements.

L'encadrement éducatif proposé sur ce site s'inscrira pleinement dans les valeurs et les principes pédagogiques développés au sein de l'AES. Les enfants bénéficieront d'un accompagnement favorisant leur bien-être, leur autonomie, leur sécurité affective et le vivre-ensemble.

L'évolution de l'organisation de ce site sera régulièrement évaluée afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

Les repas

Le repas constitue un moment essentiel de la journée. Au-delà de sa fonction alimentaire, il représente un temps de convivialité, de détente, d'échanges et d'apprentissages sociaux.

Face à l'évolution de la fréquentation de l'AES, une réflexion institutionnelle a été menée afin d'améliorer la qualité de ce moment pour les enfants comme pour les professionnel·les.

L'objectif principal est de faire du repas un moment agréable, favorisant à la fois l'autonomie, le plaisir et le vivre-ensemble.

Nos objectifs

Le temps du repas vise à :

- encourager l'autonomie
- favoriser la responsabilisation
- soutenir les interactions sociales
- respecter le rythme et les besoins de chacun·e
- offrir un climat serein et convivial

L'équipe éducative veille à maintenir un cadre sécurisant reposant sur quelques règles essentielles garantissant le bien-être collectif.

Les repas des enfants de 4H à 8H

À leur arrivée, les enfants :

- s'annoncent auprès de l'adulte référent
- choisissent leur horaire de repas, le dernier service ayant lieu à 12h30
- mettent leurs chaussons
- se lavent les mains avant d'entrer au réfectoire

Au réfectoire, les enfants :

- prennent leurs couverts et leur verre
- choisissent librement leur place
- se servent eux-mêmes la salade
- sont servis par le personnel de cuisine pour le repas principal
- vont chercher leur dessert de manière autonome

Chaque enfant reste au minimum dix minutes à table afin de profiter pleinement du repas et des échanges.

Après le repas, le brossage des dents est proposé mais reste facultatif.

Avant ou après le repas, les enfants peuvent choisir parmi différentes activités proposées par l'équipe éducative en fonction de leurs intérêts, de leur âge et du temps disponible.

À 13 h 20, l'ensemble des enfants est regroupé afin d'organiser le départ vers les différents établissements scolaires.

Les repas des enfants de 1H à 3H

À la sortie de l'école, les enfants sont accueillis par l'équipe éducative selon leur site scolaire.

Après le passage aux vestiaires et le lavage des mains, ils prennent leur repas dans un environnement adapté à leur âge.

Le réfectoire est aménagé afin de favoriser :

- l'autonomie
- l'autodétermination
- le respect du rythme de chacun·e
- les interactions sociales
- les besoins de mouvement

Après le repas, les enfants qui le souhaitent peuvent se brosser les dents sous la supervision de l'équipe éducative.

Ils rejoignent ensuite les espaces d'activités, de mouvement ou les espaces extérieurs selon le programme prévu.

Organisation de la pause de midi sur le site du Lussy

Accueil des enfants

Pour les enfants de 1H et 2H :

À leur arrivée, les enfants sont accueillis par l'équipe éducative dans l'espace vestiaire prévu à cet effet. Un temps de détente à l'extérieur leur est proposé avant le repas afin de favoriser une transition sereine entre l'école et l'AES.

Pour les enfants de 5H à 8H :

Les enfants sont accueillis dans la salle d'activités manuelles et créatrices (ACM). Ils sont ensuite répartis en deux groupes :

- un groupe participe à une activité
- l'autre prend son repas

Les groupes alternent ensuite afin que chacun puisse bénéficier des deux temps.

En raison de la configuration des locaux, l'organisation du repas libre n'est pas envisageable sur ce site.

Les trajets

Pour les enfants de 1H et 2H bénéficiant des demi-jours de congé, entre les deux sites les déplacements sont accompagnés par l'équipe éducative.

- À l'aller, les enfants se rendent à pied depuis la Châteloise jusqu'au site du Lussy.
- Au retour, les trajets s'effectuent en bus, toujours sous la supervision de l'équipe éducative.

Les activités

Le site du Lussy dispose de plusieurs espaces permettant de proposer des activités variées :

- une salle de gymnastique
- une salle destinée aux activités créatives
- des espaces extérieurs

Chaque jour, l'équipe éducative organise des activités adaptées à l'âge, aux besoins et aux intérêts des enfants.

Valeurs éducatives autour du repas

L'équipe éducative encourage les enfants à découvrir de nouveaux aliments et à développer progressivement leurs goûts alimentaires.

Les enfants sont invités à goûter chaque plat proposé, sans obligation de terminer leur assiette.

Une attention particulière est portée à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires dans un climat respectueux et bienveillant.

Les spécificités alimentaires, les allergies et les régimes particuliers communiqués par les familles sont pris en compte conformément aux informations transmises lors de l'inscription.

Les départs et les transmissions

Les moments d'arrivée et de départ constituent des temps privilégiés de communication entre les familles et l'équipe éducative.

L'équipe veille à transmettre aux parents ou aux personnes autorisées les informations importantes concernant le déroulement de la journée, le bien-être de l'enfant ou tout élément nécessitant une attention particulière.

Les familles sont invitées à partager avec l'équipe toute information susceptible d'influencer l'accueil de leur enfant (absence, changement d'organisation, événement familial, état de santé, etc.).

Lorsque la situation le nécessite, un entretien peut être proposé afin de favoriser des échanges plus approfondis et de construire ensemble des réponses adaptées aux besoins de l'enfant.

Cette collaboration repose sur une relation de confiance, de respect mutuel et de partenariat éducatif.

Les activités

Le jeu, l'expérimentation et la découverte occupent une place centrale dans le quotidien de l'AES.

Les activités proposées s'inscrivent dans une démarche éducative favorisant le développement global de l'enfant, tout en respectant son rythme, ses intérêts et ses besoins.

À travers les activités, l'équipe éducative poursuit notamment les objectifs suivants :

- favoriser le plaisir et la créativité
- développer l'autonomie
- encourager les interactions sociales
- soutenir le vivre-ensemble
- renforcer l'estime de soi
- permettre l'expression des émotions
- favoriser la découverte et l'ouverture au monde

Les activités peuvent être :

- créatives
- artistiques
- culturelles
- scientifiques
- motrices
- culinaires
- axées sur la nature ou l'environnement

L'enfant reste acteur ou actrice de ses choix dans la mesure des possibilités organisationnelles et des règles de sécurité en vigueur.

Les notions de respect, de coopération, de bienveillance et de sécurité sont présentes dans l'ensemble des activités proposées.

La salle de mouvement

La salle de mouvement constitue un espace privilégié permettant aux enfants de répondre à leur besoin naturel de bouger, d'explorer leurs capacités motrices et de développer leur confiance en eux.

Cet espace offre des possibilités variées d'activités physiques et de jeux favorisant :

- la coordination
- l'équilibre
- la motricité globale
- la coopération
- la gestion de l'énergie
- le plaisir du mouvement

Les enfants y accèdent accompagnés d'un·e membre de l'équipe éducative.

La salle peut être utilisée pour des temps de jeux libres, permettant aux enfants d'explorer librement les installations, ainsi que pour des activités structurées proposées et encadrées par les professionnel·les.

Les projets pédagogiques individualisés

Certain·es enfants peuvent rencontrer des difficultés particulières ou présenter des besoins spécifiques nécessitant un accompagnement adapté au sein de l'AES.

Dans ces situations, l'équipe éducative élabore, en collaboration avec les familles et, si nécessaire, les partenaires du réseau, un projet pédagogique individualisé.

Ce projet vise à :

- identifier les besoins spécifiques de l'enfant
- définir des objectifs réalistes et adaptés
- mettre en place des stratégies éducatives cohérentes
- soutenir le développement des compétences de l'enfant
- favoriser son inclusion au sein du groupe

Les mesures mises en œuvre tiennent compte :

- des ressources et besoins de l'enfant
- de son intérêt supérieur
- du fonctionnement collectif de la structure
- des possibilités d'accompagnement de l'équipe éducative

Le projet fait l'objet d'un suivi régulier et peut être adapté en fonction de l'évolution de la situation.

La collaboration avec les familles et les partenaires

L'AES considère les familles comme des partenaires essentiels dans l'accompagnement des enfants.

Une communication régulière et transparente permet de construire une relation de confiance favorisant le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant.

L'équipe éducative reste disponible pour échanger avec les familles concernant :

- le développement de l'enfant
- ses besoins particuliers
- les réussites observées
- les éventuelles difficultés rencontrées
- toute question relative à son accueil

Lorsque cela est pertinent, la structure collabore également avec les différents partenaires du réseau éducatif, social ou thérapeutique.

Cette collaboration vise à garantir une cohérence des interventions et à soutenir au mieux le parcours de chaque enfant.

L'intimité, les sanitaires et le respect de la pudeur

L'AES accorde une attention particulière au respect de l'intimité, de la pudeur et du développement psychoaffectif des enfants.

La réflexion menée autour de cette thématique s'inscrit dans une démarche globale de promotion du bien-être, de l'autonomie et du respect mutuel.

Trois dimensions sont particulièrement prises en compte :

Le respect du corps et de l'intimité

Dès le plus jeune âge, les enfants développent leur connaissance de leur corps et apprennent à respecter celui des autres.

Ils doivent pouvoir bénéficier d'espaces leur garantissant intimité, sécurité et respect de leur pudeur.

L'hygiène et le respect des lieux

L'apprentissage des règles d'hygiène participe à la préservation de la santé individuelle et collective.

Il contribue également au développement du respect des espaces communs ainsi que du travail réalisé par le personnel d'entretien.

Le respect de l'autre et le vivre-ensemble

L'utilisation responsable des sanitaires fait partie intégrante des apprentissages liés à la vie en collectivité.

Elle contribue à développer le respect mutuel et les compétences sociales nécessaires au vivre-ensemble.

Organisation des sanitaires

Afin de répondre aux besoins liés au développement des enfants et de garantir leur sécurité affective, les sanitaires sont répartis par groupes d'âge.

Les espaces destinés aux enfants de 1H à 4H sont mixtes et accueillent des groupes dont le développement psychoaffectif est relativement proche.

Pour les enfants de 5H à 8H, des sanitaires différenciés sont mis à disposition afin de respecter l'évolution des besoins liés au développement corporel, à la pudeur et à l'intimité.

L'organisation actuelle prévoit :

- des sanitaires au rez-de-chaussée pour les enfants de 1H et 2H (secteur « Petits Putois »)
- des sanitaires au premier étage pour les enfants de 3H et 4H (secteur « Petits Putois »)
- des sanitaires au premier étage pour les enfants de 5H et 6H (secteur « Grands Putois »)
- des sanitaires au rez-de-chaussée pour les enfants de 7H et 8H (secteur « Grands Putois »)

Règles de vie dans les sanitaires

Afin de garantir le respect de chacun-e et le bon fonctionnement collectif, les règles suivantes s'appliquent à tous les groupes d'âge :

- J'informe un-e membre de l'équipe éducative avant de me rendre aux toilettes.
- Je reste seul-e dans la cabine que j'utilise.
- Je respecte l'intimité des autres comme je souhaite que la mienne soit respectée.
- Je prends soin des lieux et veille à les laisser propres.
- Si je constate un problème ou si je salis les lieux, j'en informe un-e adulte.
- Je tire la chasse d'eau après utilisation.
- Je me lave soigneusement les mains avec du savon avant de rejoindre mon groupe.

Ces règles participent à la construction d'un environnement respectueux, sécurisant et favorable au bien-être de toutes et tous.

La conséquence éducative

« Les interactions disciplinaires entre adultes et enfants font partie du quotidien. »

À l'AES, les règles de vie ont pour objectif de garantir la sécurité physique et affective de chacun-e ainsi que le respect du vivre-ensemble.

Lorsque ces règles ne sont pas respectées, l'équipe éducative privilégie une approche fondée sur la conséquence éducative plutôt que sur la punition.

Cette démarche vise à accompagner l'enfant dans la compréhension de ses actes, à développer son sens des responsabilités et à lui permettre de réparer les éventuelles conséquences de son comportement.

L'intervention éducative repose avant tout sur une relation de confiance, de respect et de sécurité affective. L'adulte prend le temps d'écouter l'enfant, de comprendre ce qui s'est passé avec lui ou elle et de rechercher des pistes lui permettant de retrouver son calme et d'adopter des comportements plus adaptés.

Comme le souligne Élisabeth Maheu :

« Lui demander de réparer, c'est aussi lui dire qu'on croit en lui et le reconnaître capable d'apporter quelque chose de positif à la collectivité. »

Dans cette perspective, différentes formes de réparation peuvent être proposées :

La réparation matérielle

L'enfant répare ou remplace ce qui a été détérioré dans la mesure de ses possibilités.

La réparation compensatrice

L'enfant réalise une action positive permettant de contribuer au bien-être du groupe ou de la personne concernée.

La réparation symbolique

L'enfant exprime sa prise de conscience à travers un geste, une parole ou une action adaptée à la situation.

Les outils d'accompagnement

Lorsque l'enfant en ressent le besoin ou lorsque la situation le nécessite, différents outils peuvent être proposés afin de l'aider à retrouver un état émotionnel propice à la réflexion :

- l'espace de retour au calme
- les boîtes pédagogiques
- les exercices de respiration
- les outils de résolution de conflits
- le message clair

Ces outils ont pour objectif de soutenir le développement des compétences émotionnelles et sociales de l'enfant et de favoriser son autonomie dans la gestion de ses émotions.

Les phénomènes de harcèlement-intimidation entre enfants

L'AES accorde une attention particulière à la prévention et à l'accompagnement des situations de harcèlement-intimidation.

En référence aux travaux de Caroline Dayer, nous considérons le harcèlement-intimidation comme un processus relationnel caractérisé par des comportements agressifs répétés, inscrits dans un rapport de force asymétrique et ayant pour conséquence l'exclusion, la stigmatisation et la souffrance d'un·e enfant.

Parce que chaque enfant a le droit d'évoluer dans un environnement sécurisant et respectueux, l'équipe éducative s'engage à promouvoir une culture institutionnelle fondée sur l'inclusion, l'empathie, la coopération et le respect mutuel.

Prévenir

La prévention constitue le premier levier d'action.

Dans un souci de cohérence éducative, l'AES s'inscrit dans le même fil rouge que celui développé par les établissements scolaires autour du vivre-ensemble et de la prévention des violences.

L'équipe éducative favorise notamment :

- le développement des compétences psychosociales
- l'apprentissage de l'empathie
- la coopération entre pairs
- le respect des différences
- l'expression des émotions
- l'utilisation du « message clair » pour résoudre les conflits du quotidien.

Ces actions visent à renforcer les compétences relationnelles des enfants et à contribuer à un climat de groupe serein et sécurisant.

Intervenir

Lorsqu'une situation de harcèlement-intimidation est identifiée ou suspectée, l'équipe éducative privilégie une intervention inspirée des principes de la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP).

Cette approche non blâmante vise à mobiliser les ressources du groupe et la responsabilité collective afin de mettre fin à la situation sans rechercher de coupable ni recourir à une logique punitive.

L'objectif est de permettre aux enfants impliqué·es de prendre conscience de l'impact de leurs comportements et de participer activement à la recherche de solutions.

Une attention particulière est portée à l'enfant ciblé·e, qui bénéficie d'un accompagnement individualisé lui permettant de se sentir écouté·e, soutenu·e et protégé·e.

Selon les besoins, une ou plusieurs personnes de référence peuvent être identifiées au sein de la structure afin d'offrir à l'enfant un espace de parole sécurisant tout au long de l'accompagnement.

Par cette démarche, l'AES souhaite favoriser un climat relationnel dans lequel chaque enfant se sent reconnu·e, respecté·e et en sécurité.

Les douces violences et la maltraitance institutionnelle

L'AES reconnaît l'importance de la réflexion professionnelle autour des douces violences et de la prévention de toute forme de maltraitance institutionnelle.

Selon Christine Schuhl :

« La douce violence est un moment éphémère où l'adulte ne se trouve plus dans la relation avec l'enfant. »

Ces situations peuvent se traduire par des paroles, des attitudes ou des gestes qui, sans intention de nuire, risquent de porter atteinte à la sécurité affective, à la dignité ou au bien-être de l'enfant.

Parce que la qualité de la relation constitue le fondement de l'accompagnement éducatif, chaque membre de l'équipe est invité·e à développer une posture réflexive sur ses pratiques professionnelles.

Une responsabilité partagée

Chaque professionnel·le est responsable de ses comportements, de ses paroles et de la gestion de ses émotions dans l'exercice de ses fonctions.

L'équipe éducative s'engage à :

- respecter la dignité de chaque enfant
- adopter une communication bienveillante
- reconnaître les besoins émotionnels des enfants
- questionner régulièrement ses pratiques
- intervenir lorsqu'une situation inadaptée est observée

Cette vigilance collective contribue à garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis.

Le rôle de la direction

La direction s'engage à promouvoir une culture institutionnelle fondée sur l'écoute, la réflexion et l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Chaque collaborateur·trice peut solliciter un espace d'échange lorsqu'il ou elle rencontre une difficulté, une interrogation ou une préoccupation concernant sa pratique.

Des temps de réflexion collective sont régulièrement organisés afin de :

- analyser certaines situations professionnelles

- prévenir les risques de maltraitance institutionnelle
- soutenir le développement des compétences relationnelles
- renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles

Cette démarche s'inscrit dans une volonté constante de garantir un environnement respectueux, sécurisant et bienveillant pour les enfants, leurs familles et les professionnel·les qui les accompagnent.

Conclusion

Grandir ensemble

À travers ce projet pédagogique, l'Accueil extrascolaire affirme sa volonté d'offrir aux enfants un lieu de vie sécurisant, accueillant et épanouissant, où chacun-e peut grandir dans le respect de son rythme, de son individualité et de ses besoins.

Notre action éducative repose sur la conviction que le bien-être, la sécurité affective et la qualité des relations constituent les fondements indispensables au développement harmonieux de l'enfant. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière à l'accompagnement bienveillant, à l'encouragement, à la coopération et à la participation active des enfants à la vie collective.

L'équipe éducative s'engage à maintenir un environnement favorisant l'autonomie, la confiance en soi, le respect mutuel et le plaisir d'être ensemble. Les expériences vécues au quotidien permettent aux enfants de développer des compétences personnelles, sociales et émotionnelles qui les accompagneront tout au long de leur parcours.

La collaboration avec les familles, les établissements scolaires et les différents partenaires du réseau constitue une richesse essentielle. Ensemble, nous contribuons à créer des conditions favorables à l'épanouissement de chaque enfant et à la construction d'une communauté éducative cohérente et bienveillante.

Ce projet pédagogique est un document vivant. Il évolue au fil des réflexions de l'équipe, des besoins des enfants accueillis, des attentes des familles et des avancées des connaissances dans le domaine de l'enfance.

Fidèles à nos valeurs, nous poursuivons notre engagement à offrir aux enfants un espace où ils peuvent jouer, découvrir, expérimenter, apprendre, créer des liens et grandir en toute sécurité.

Parce qu'au-delà de l'accueil, notre mission est d'accompagner chaque enfant dans la construction de sa confiance, de son autonomie et de son plaisir d'être au monde.

Mis à jour le 15 juillet 2026